

NAO 2025

REGIME SEC POUR LES FÊTES

EN PRÉAMBULE, LA DIRECTION A DONNÉ SES PRIORITÉS POUR CES NAO 2025.

- REVENIR À NOS PRATIQUES HABITUELLES D'AVANT INFLATION.
- AGIR PRIORITAIREMENT SUR LE POUVOIR D'ACHAT DES SALARIÉS AUX REVENUS LES MOINS ÉLEVÉS.
- RÉPONDRE À L'ATTENTE EXPRIMÉE PAR UN GRAND NOMBRE DE SALARIÉS AUTOUR D'UNE PLUS GRANDE RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT INDIVIDUEL (EN LIEN AVEC LA PERFORMANCE, LA CONTRIBUTION ET L'IMPLICATION DE CHACUN).
- REVALORISER CERTAINS AVANTAGES ACCESSOIRES AUX SALAIRES.

LES PREMIÈRES PROPOSITIONS DE LA DIRECTION

POUR LES SALAIRES INFÉRIEURS OU ÉGAUX À 55 000 EUROS PAR AN :

- 0,6% D'AUGMENTATION GÉNÉRALE (AG)
- ENVELOPPE BUDGÉTAIRE DE 0,9% POUR LES AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES (AI)
- ENVELOPPE BUDGÉTAIRE DE 0,2% POUR LES PRIMES

POUR LES SALAIRES SUPÉRIEURS À 55 000 EUROS PAR AN :

- PAS D'AUGMENTATION GÉNÉRALE
- ENVELOPPE BUDGÉTAIRE DE 1,5 % POUR LES AUGMENTATIONS INDIVIDUELLES (AI)
- ENVELOPPE BUDGÉTAIRE DE 0,2% POUR LES PRIMES

MESURE ACCESSOIRE : REVALORISATION DES TARIFS DES NUITÉES D'HÔTEL DE LA CHARTE DES FRAIS PROFESSIONNELS.

ET C'EST TOUT!

L'avis de la CGT

- 0,6% D'AUGMENTATION, FAITES VOTRE CALCUL ! LES BAS SALAIRES VONT-ILS VRAIMENT ÊTRE FAVORISÉS PAR CETTE MESURE ?
- L'ENVELOPPE DES AI EST SUPÉRIEURE À L'ENVELOPPE DES AG. LA DIRECTION PERSISTE DANS L'AUGMENTATION AU MÉRITE OU À LA TÊTE DU CLIENT. LA CGT REVENDIQUE DES AG POUR TOUS. POUR NOUS, LES NAO DOIVENT PRIVILÉGIER LE COLLECTIF ET NOS VALEURS MUTUALISTES ET NON L'INDIVIDUALISME.
- LA REVALORISATION DES TARIFS DES NUITÉES REPRÉSENTE UN ÉCRAN DE FUMÉE AU REGARD DES ATTENTES FORTES DES SALARIÉS NOTAMMENT SUR LES TICKETS RESTAURANT, LES INDEMNITÉS KILOMÉTRIQUES ET L'INDEMNITÉ TÉLÉTRAVAIL QUI NE BOUGENT PAS.

CES PROPOSITIONS SONT DEVALORISANTES PAR RAPPORT A L'ENGAGEMENT DES SALAIRES. NOUS ATTENDONS DE LA DIRECTION UN RETOUR A LA RAISON ET A LA REALITE POUR LA PROCHAINE REUNION LE 15 JANVIER 2025

REVENDEICATIONS DE LA CGT NAO 2025

Une augmentation générale de 188 euros bruts mensuelle (150€ net), pour tous soit un montant de 2 538 € brut à l'année à effet du premier janvier.

Pour la CGT l'augmentation forfaitaire garantit un traitement plus équitable entre les salariés.

Extension de la prime d'expérience aux cadres.

La Convention Collective Assurances et Assistance prévoient une prime d'expérience jusqu'à la classe 4. Pour la CGT, il n'est pas acceptable que les cadres soient privés de cette prime.

Création d'une prime d'ancienneté de 1% par an calculée sur le salaire réel.

Pour la CGT, cela permettrait de valoriser l'ancienneté et d'atténuer l'effet rattrapage des plus jeunes par rapport aux plus anciens.

Revalorisations :

Une indemnité télétravail à 5 euros / jour de télétravail

(sans plafond annuel),

Ticket restaurant porté à 12 euros (toujours avec une répartition employeur/employés de 60/40),

Pour les cadres, le salaire minimum en classe 5 ne doit pas être inférieur au Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale (3 925 €/mois),

Une revalorisation des indemnités kilométriques alignées sur le barème fiscal

La CGT demande une augmentation du montant des indemnités d'astreinte ainsi qu'une revalorisation des frais d'hôtel et de repas

Revalorisation de l'indice de cherté à hauteur de 25% pour les DROM et 20% pour la Corse

Revalorisation de la grille des Salaires Minima Annuels (SMA) du montant de l'augmentation générale.

Un écart de salaires limité de 1 à 20 entre le plus bas et le plus haut salaire.



POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA CGT COVEA :
CGTCOVEA.ORG

VOUS VOULEZ PRENDRE CONTACT AVEC NOUS OU ADHÉRER :
CGTCOVEA.ORG/CONTACT/